

PROJET

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BÉCANCOUR
MUNICIPALITÉ DESCHAILLONS-SUR-SAINT-LAURENT

Règlement numéro 177-2021

Adoption second projet de règlement

Règlement # 177-2021 modifiant le règlement sur les usages conditionnels # 103-2012

CONSIDÉRANT QUE le règlement sur les usages conditionnels de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent est en vigueur depuis le 28 juin 2012;

CONSIDÉRANT QUE, par application des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent peut amender ledit règlement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal entend modifier le règlement sur les usages conditionnels afin d'autoriser les commerces de produits agricoles sur la ferme de plein droit;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné le 7 septembre par M^{me} Nancy Tousignant;

CONSIDÉRANT QU'un avis public annonçant la période de consultation écrite a été publié dans le journal le 8 septembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE la période de consultation écrite s'est déroulée du 27 septembre au 11 octobre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M^{me} Andréanne Rouleau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent adopte le second projet de règlement # 177-2021 modifiant le règlement sur les usages conditionnels # 103-2012, et qu'il soit statué et décrété ce qui suit, à savoir :

Article 1

Modification de l'article 16

L'article 16 est modifié par l'abrogation du 1er paragraphe du 1er alinéa.

Article 2

Modification de l'article 19

L'article 19 est modifié par l'abrogation du 2e paragraphe du 1er alinéa.

Article 3

Modification de l'article 20

L'article 20 est modifié par l'abrogation du 5e paragraphe du 1er alinéa.

Article 4

Abrogation de l'article 44

L'article 44 est abrogé.

Article 5

Abrogation de l'article 49

L'article 49 est abrogé.

Article 6**Entrée en vigueur**

Le présent règlement entrera en force et en vigueur après l'accomplissement des formalités édictées dans la Loi.

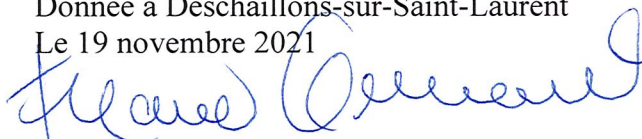
France Grimard
directrice générale et gref.-trésorière

Christian Baril,
maire

Avis de motion	2021-09-07
Présentation du projet + adoption premier projet de règlement	2021-09-07
Avis public consultation écrite	2021-09-08
Adoption second projet de règlement	2021-11-16
Avis public participation à un référendum	2021-11-17
Adoption du règlement	2021-12-XX

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Donnée à Deschaillons-sur-Saint-Laurent
Le 19 novembre 2021



France Grimard
Directrice générale et greffière-trésorière